

CONFÉRENCE
RÉGIONALE

TUNIS
26 - 27
SEPTEMBRE
2014

VERS L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Organisé par :

*Ensemble
contre
la peine
de mort*



En partenariat avec :



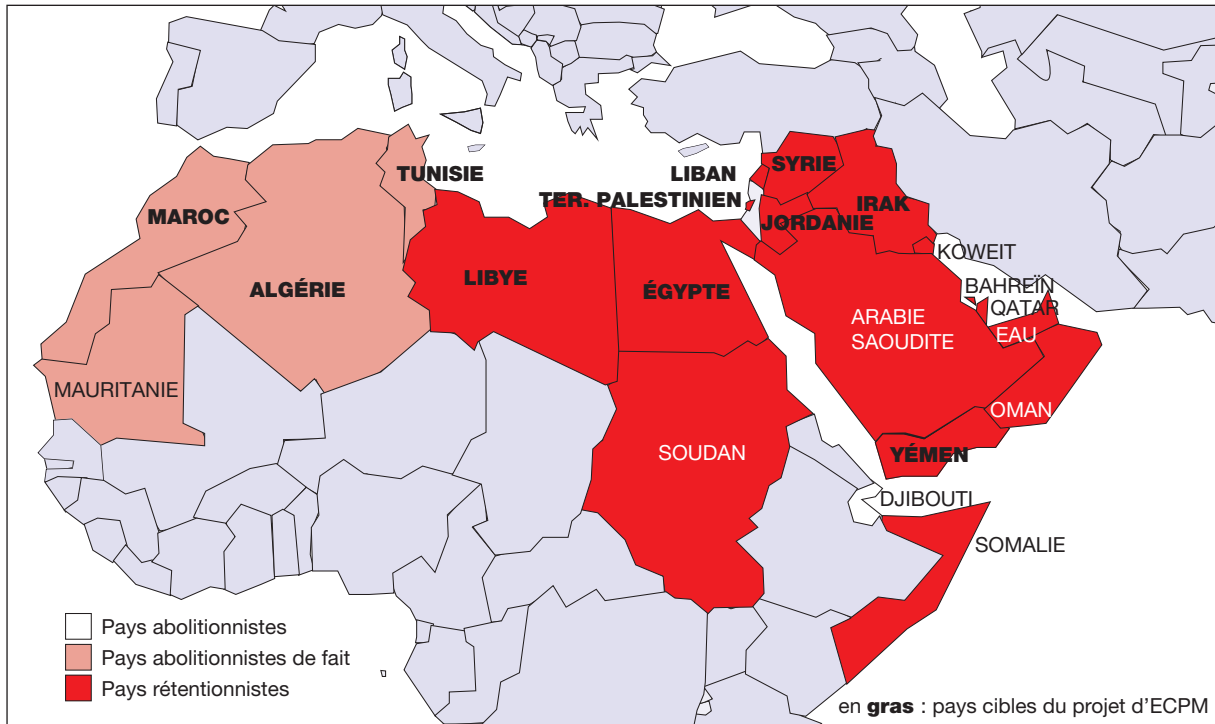
Avec le soutien financier de :



Avec le soutien du ministère de la Culture tunisien

www.abolition.fr

LA PEINE DE MORT DANS LA RÉGION MONA



SOMMAIRE

Contexte	3
• La Tunisie: un pays stratégique pour le mouvement abolitionniste régional	3
Objectifs	4
Lieu de la conférence	4
Deux jours de débats	4
Participants	4
Programme prévisionnel des débats	5
• Vendredi 26 septembre 2014	5
• Samedi 27 septembre 2014	6
Organisateurs	7
• Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM)	7
• Ensemble contre la peine de mort (ECPM)	8
• Institut arabe des droits de l'homme	10
La peine de mort dans le monde en 2014	11
Contacts	12

LE CONTEXTE

LA TUNISIE: UN PAYS D'AVANT-GARDE POUR LE MOUVEMENT ABOLITIONNISTE RÉGIONAL

La Tunisie est actuellement en phase de transition politique suite à la chute du président Ben Ali en 2011 : une nouvelle constitution a été adoptée en janvier 2014, de nouvelles forces politiques ont émergé et de nouvelles élections législatives et présidentielles sont programmées en octobre et décembre 2014.

Par rapport à de nombreux pays de la région également en transition politique, les processus en Tunisie se caractérisent jusqu'à présent par leur degré limité de violence et le maintien d'un dialogue national pacifique entre toutes les composantes politiques et sociales, en grande partie grâce à l'action de la société civile tunisienne.

La Tunisie applique un moratoire non officiel sur les exécutions depuis 1991. Au cours de la transition actuelle, le processus abolitionniste s'est accéléré. Le nouveau président de la République Moncef Marzouki use régulièrement de son droit de grâce pour commuer les peines des condamnés à mort en prison à perpétuité. L'État tunisien a pour la première fois voté en faveur du moratoire sur les exécutions à l'assemblée générale des Nations Unies en novembre 2012. Et plusieurs initiatives politiques ont alimenté le débat national sur la peine de mort ces deux dernières années.

Les militants abolitionnistes tunisiens, parmi les plus offensifs au sein de la région, s'appuient sur cette dynamique pour relancer et développer l'action de la Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM). Forte de ses 14 associations membres, cette dernière plaide pour franchir de nouvelles étapes dans le processus abolitionniste tunisien. La capacité de la Coalition tunisienne à agir dans un environnement relativement stable et pacifique par rapport à nombre de militants de la région confrontés à des contextes dominés par le fanatisme et le terrorisme, lui confère également une responsabilité d'avant-garde au sein du mouvement abolitionniste régional.

La Coalition tunisienne a dans ce sens noué de nombreuses relations avec le mouvement abolitionniste international pour mener plusieurs actions de plaidoyer et de sensibilisation à l'abolition de la peine de mort en Tunisie. Avec l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM), elle a organisé une première conférence nationale « En marche vers l'abolition » à Tunis en juin 2012, publié une mission d'enquête sur les couloirs de la mort en Tunisie en mai 2013, et organisé un cycle de sensibilisation dans les établissements scolaires tunisiens en janvier et avril 2014.

La conférence du 26 et 27 septembre à Tunis s'inscrit dans la perspective du 1er Congrès régional de Rabat d'octobre 2012. Elle vise à fédérer les militants abolitionnistes d'une dizaine de pays de la région du Moyen-Orient et du Nord de l'Afrique. Il s'agit de favoriser les liens et les échanges entre ces militants sur l'argumentaire, les stratégies et actions à mener pour relancer la dynamique abolitionniste dans la région.



En perspective du nouveau vote en faveur d'un moratoire sur les exécutions à l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2014 et des prochaines échéances électorales législatives et présidentielles en Tunisie (fin 2014 – début 2015), la conférence se focalisera sur les thématiques suivantes: le moratoire sur les exécutions, le plaidoyer auprès des partis politiques, l'éducation des nouvelles générations à l'abolition.

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

- Fédérer les acteurs abolitionnistes de la région du Moyen-Orient et du Nord de l'Afrique autour de stratégies et d'actions communes;
- Renforcer la visibilité et la notoriété du mouvement abolitionniste en Tunisie auprès des autorités et des partis politiques, de la société civile, et des médias.

LIEU DE LA CONFÉRENCE

La conférence « En marche vers l'abolition » aura lieu du 26 au 27 septembre 2014 à la Maison de la culture Ibn Rashiq et à l'hôtel Africa, à Tunis.

DEUX JOURS DE DÉBATS

Le programme de la conférence prévoit une conférence de presse, une séance d'ouverture, une séance plénière, deux tables-rondes, deux ateliers, une séance de clôture et une soirée culturelle.

Les débats sont traduits en français et en arabe (sauf les sessions privées).

PARTICIPANTS

Entre 150 et 200 participants: militants, représentants de la société civile, parlementaires, hommes politiques, universitaires et journalistes sont attendus du 26 au 27 septembre à Tunis.

PROGRAMME DES DÉBATS

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014

(CENTRE CULTUREL IBN RASHIQ)

10h00 – 11h00 (Amphithéâtre)

Conférence de presse

- M. Habib Marsit (Tunisie), président de la Coalition tunisienne contre la peine de mort
- M. Raphaël Chenuil-Hazan (France), directeur général d'Ensemble contre la peine de mort (ECPM)
- M. Taïeb Bessadok (Tunisie), avocat

Avec la participation de la famille de Maher Manai, ex-condamné à mort tunisien toujours en prison

11h15 – 13h15 (Amphithéâtre)

Séance d'ouverture

Maîtresse de cérémonie : • Mme Arbia Hamadi Bessadok (Tunisie), journaliste

- M. Habib Marsit (Tunisie), président de la Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM)
- M. Raphaël Chenuil-Hazan (France), directeur général d'ECPM
- M. Abdelbasset Ben Hassan (Tunisie), président de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme
- M. Ben Salah Hafedh (Tunisie), ministre de la Justice
- M. Mongi Hamdi (Tunisie), ministre des Affaires étrangères
- M. Hechmi Jegham (Tunisie), président de la Haute Instance des droits de l'homme
- M. Mohammed Fadhel Mahfoudh (Tunisie), bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tunis
- S.E.M. Fredrik Florén (Suède), ambassadeur du Royaume de Suède en Tunisie
- S.E.M. François Gouyette (France), ambassadeur de France en Tunisie
- M. Dimitri Chalev, Représentant du Bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme en Tunisie
- Mme Laura Baeza, chef de la délégation de l'Union européenne en Tunisie

13h30 – 14h30 Cocktail déjeunatoire

14h45 – 16h45 (Amphithéâtre)

Séance plénière Le mouvement abolitionniste et le nouveau contexte sociopolitique dans la région

Cette séance traite des points suivants : l'argumentaire socio-politique en faveur de l'abolition dans le cadre du nouveau contexte socio-politique des pays arabes.

Président de séance : • M. Habib Marsit (Tunisie), président de la Coalition tunisienne contre la peine de mort

- M. Abdelmajid Charfi (Tunisie), professeur de civilisation, Université de Tunis
- M. Cherif Ferdjani (Tunisie), politologue, Université de Lyon, France
- M. Dris El Yazami (Maroc), président du Conseil National des Droits de l'Homme
- Mme Neila Sellini (Tunisie), professeure de civilisation, Université de Tunis
- M. Ayman Salama (Egypte), professeur de droit public international
- Mustapha Yaghi (Jordanie), avocat, parlementaire

17h00 – 18h30 (Amphithéâtre)

Table-ronde Le rôle des barreaux en faveur de l'abolition

Cette séance traite du rôle des barreaux d'avocats en faveur de l'abolition de la peine de mort. L'objectif est de favoriser l'implication du barreau de Tunis pour le plaider en faveur de l'abolition en Tunisie et d'identifier les axes potentiels de coopération entre barreaux au niveau régional et international.

Modératrice : • Mme Radia Nasrawi (Tunisie), avocate, présidente de l'Organisation Contre la Torture en Tunisie (OCTT)

- M. Mohammed Fadhel Mahfoudh (Tunisie), bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tunis
- M. Abderrahim Jamaï (Maroc), ancien bâtonnier de Rabat et président du réseau des avocats marocains contre la peine de mort
- M. John Azzi (Liban), juge et professeur à l'Université libanaise
- M. Pierre-Olivier Sur (France), bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris



SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2014

(HÔTEL AFRICA + CENTRE CULTUREL IBN RASHIQ)

10h30 – 12h00 (Hôtel Africa)

Table-ronde Stratégies de lobbying auprès des partis politiques et des parlementaires.

Cette séance traite des actions de plaidoyer qui peuvent être menées auprès des représentants politiques et des parlementaires au sein de la région.

Introduction : • M. Raphaël Chenuil-Hazan (France), directeur général d'ECPM, vice-président de la Coalition mondiale contre la peine de mort

Modératrice : • Chaima Bouhlel (Tunisie), chef de projet Al Marsad municipal

- Mme Yosra Fraous (Tunisie), militante, membre de l'ATFD
- M. Schwan Saber (Irak), membre du réseau Justice pour les prisonniers
- M. Nasser Amin (Egypte), avocat, directeur de l'ACIJLP, ancien membre du comité des 50
- Mme Khadija Rouissi (Maroc), députée, coordinatrice du réseau des parlementaires contre la peine de mort

12h00 – 12h30 Pause-café (Hôtel Africa)

12h30 – 14h00 (Hôtel Africa)

Atelier Stratégies et actions d'éducation à l'abolition de la peine de mort dans la région

Cette séance traite des différentes expériences initiées dans la région pour éduquer les jeunes générations à l'abolition de la peine de mort.

Modérateur : • M. Wahid Ferchichi (Tunisie), professeur Universitaire à la fac de droit de Tunis

- M. Néjib Abdelmoula (Tunisie), inspecteur général de l'enseignement secondaire et expert auprès de l'IADH
- Mme Marianne Rossi (France), responsable du projet « Eduquer à l'abolition », ECPM
- Mme Tanya Ghorra (Liban), journaliste, membre de la LACR

12h30 – 14h00 (Hôtel Africa)

Atelier Perspectives d'action pour les Coalitions nationales contre la peine de mort – Maghreb

Cette séance traite des perspectives d'action pour les Coalitions nationale du maghreb contre la peine de mort.

- M. Hatem Chaabouni (Tunisie), membre de la Coalition tunisienne
- M. El Hacem Mbarek (Mauritanie), coordinateur de la Coalition mauritanienne
- M. Abdeslam Chafchaoui (Maroc), membre du comité de pilotage de la Coalition marocaine

14h30 – 15h30 Cocktail déjeunatoire (Centre culturel Ibn Rashiq)

16h00 (Centre culturel Ibn Rashiq)

Séance de clôture et soirée culturelle avec la participation du groupe « Les Colombes »

ORGANISATEURS



COALITION TUNISIENNE CONTRE LA PEINE DE MORT (CTCPM)

La Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM) a été créée le 14 juin 2007 à la suite du 3^e Congrès mondial de Paris organisé par Ensemble contre la peine de mort (ECPM). La CTCPM réunit actuellement 13 associations :

- La section tunisienne d'Amnesty International
- La Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH)
- L'Institut arabe des droits de l'homme (IADH)
- L'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD)
- L'Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement (AFTURD)
- Le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT)
- La Fédération tunisienne des ciné-clubs (FTCC)
- La Confédération générale du travail (CGT)
- L'Organisation tunisienne contre la torture (OCTT)
- Le Conseil national des libertés en Tunisie (CNLT)
- Le Réseau DOUSTOURNA
- L'Association « Le Manifeste du 20 mars »
- L'Association tunisienne pour la promotion de la critique cinématographique (ATPCC)

Objectifs

La mission de la CTCPM consiste à faire des recherches et à entreprendre des actions pour abolir la peine capitale en Tunisie. Dans la nouvelle situation actuelle du pays, où le travail de terrain est devenu possible et où le moratoire a été voté, le défi de la CTCPM est de promouvoir la culture abolitionniste et de convaincre les mentalités pour que l'abolition devienne une évidence pour l'ensemble de la société tunisienne.

La CTCPM agit dans le cadre national tunisien mais participe aussi à des campagnes régionales et internationales. La CTCPM a aujourd'hui pour ambition d'élargir le nombre d'associations qu'elle agrège, d'améliorer sa couverture territoriale et socioprofessionnelle, de développer les fonds financiers, logistiques et administratifs de la structure et, enfin, de travailler davantage en partenariat avec le mouvement abolitionniste maghrébin, arabe et mondial.

Activités

- **Sensibiliser le grand public et les médias à la question de l'abolition :**
 - Octobre 2007 : organisation d'une campagne de 3 jours pour propager la culture abolitionniste au sein de la société tunisienne.
 - Mai et juin 2012 : organisation à Tunis d'une conférence internationale pour les représentants de la société civile ainsi que d'une conférence de presse sur l'abolition en Tunisie.
 - Juin 2013 : organisation d'une conférence de presse pour la parution du livre *Le syndrome de Siliiana – pourquoi faut-il abolir la peine de mort en Tunisie*, traitant de l'affaire Maher Manai encore non résolue à ce jour.
- **Encourager les politiques à se mobiliser pour l'abolition :**
 - Mars 2008 : campagne de lobbying auprès des députés de l'Assemblée Nationale qui a abouti à la présentation par 25 députés de l'opposition d'un projet de loi stipulant l'amendement des articles du Code Pénal et des autres textes de lois qui contiennent la peine de mort dans leurs énoncés. Le projet a été proposé à la Présidence une 2^e fois en 2009 et une 3^e fois en 2010.



- À l'occasion de la campagne électorale qui a été organisée après la Révolution concernant l'élection des membres de l'Assemblée Constituante (ANC), la Coalition a entrepris une série d'activités pour demander aux partis politiques et aux différentes listes électorales d'introduire un article de loi instaurant l'abolition de la peine capitale dans la législation tunisienne et particulièrement au sein de la Constitution.
- **Fédérer les différentes forces abolitionnistes :**
 - Mai et juin 2012 : organisation en partenariat avec ECPM d'une importante campagne sur le thème de l'abolitionnisme, avec la haute participation de M. Robert Badinter, Mme Ruth Dreyfus et M. Raphaël Chenuil-Hazan. Des rencontres ont été organisées entre cette délégation et le président de la République tunisienne, le président de l'Assemblée nationale constituante, et le ministre des Droits de l'homme et de la transition démocratique.
 - Septembre 2012 : organisation en partenariat avec l'organisation *Penal Reform International* (PRI) et son représentant le Dr Mohamed Habash d'une série de rencontres et de conférences-débats avec les organes de presse, les députés de l'Assemblée nationale constituante (ANC) et des représentants de la société civile. Les activités ont été toutes axées sur les conclusions de l'étude approfondie menée par le Dr Habash en tant que chercheur et professeur de théologie et directeur du centre islamique de Damas à propos de la position de la Charia islamique vis-à-vis de la peine capitale.
 - Mars 2013 : participation de la CTCPM au Forum social mondial et organisation de deux ateliers sur le thème « la Charia et l'abolition » et sur la présentation des coalitions maghrébines (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie).

ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT (ECPM)



Créée en 2000, l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) est aujourd'hui l'organisation francophone de référence du combat abolitionniste.

Partout dans le monde, ECPM milite pour l'abolition de la peine capitale, mobilise et rassemble de nouveaux abolitionnistes, agit aux côtés des avocats qui défendent des condamnés à mort, sensibilise les opinions publiques et promeut une conception humaniste de la justice.

Les missions d'Ensemble contre la peine de mort (ECPM)

• Fédérer les abolitionnistes du monde entier

ECPM organise tous les trois ans les Congrès mondiaux réunissant des milliers de représentants politiques, organisations de la société civile, juristes ou artistes en provenance de pays aussi bien abolitionnistes que rétentionnistes, pour élaborer les stratégies à venir. En 2012, ECPM a lancé son 1^{er} Congrès régional à Rabat pour la région Moyen-Orient Afrique du Nord (MONA). Le prochain, prévu en 2015, mettra l'Asie à l'honneur.

Strasbourg 2001, Montréal 2004, Paris 2007, Genève 2010, Madrid 2013...

Grâce à la richesse des débats, à une couverture médiatique de grande ampleur et à un haut niveau de représentation, le Congrès mondial d'ECPM est devenu le rendez-vous incontournable de la communauté internationale pour fédérer les forces abolitionnistes et penser tous ensemble les stratégies futures.

• Renforcer les capacités des acteurs locaux et agir avec eux

Parce que le combat abolitionniste suppose des victoires locales, ECPM soutient la formation de Coalitions nationales et régionales.

- Développement du mouvement abolitionniste marocain en partenariat avec l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) et la Coalition marocaine contre la peine de mort ;
- Appui aux acteurs de la région MONA dans 12 pays cibles : Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, Jordanie, Égypte, Irak, Territoires palestiniens, Libye, Syrie, Yémen et Iran.

- Structuration du mouvement abolitionniste d'Afrique centrale: actions de lobbying, organisation d'ateliers de formation – notamment des avocats, et de conférences (Cameroun, Congo Brazaville, RCA, Kenya, Tchad, Tanzanie. Pour plus d'information: www.africabolition.org).
- Appui à la création de Réseaux parlementaires abolitionnistes.

- **Mener des actions de lobbying vers l'abolition universelle**

La création de la Coalition mondiale contre la peine de mort a été initiée en 2002 par ECPM, désormais membre fondateur de son bureau exécutif. La Coalition (www.worldcoalition.org) regroupe aujourd'hui plus de 150 membres – ONG, barreaux, collectivités locales, syndicats – à travers le monde.

ECPM mène avec la Coalition mondiale et ses partenaires des campagnes de lobbying et de mobilisation publique auprès des décideurs politiques: appel à un moratoire universel sur les exécutions aux Nations unies, Journée mondiale contre la peine de mort...

ECPM mène des missions d'enquête judiciaire.

- Publication commune avec *Iran Human Rights* du *Rapport annuel sur la peine de mort en Iran*.
 - *Voyage au cimetière des vivants*: 1^{er} rapport publié au Maroc suite à une mission d'enquête dans les couloirs de la mort, réalisé en partenariat avec l'OMDH (Organisation marocaine des droits de l'homme).
 - *Enterrés vivants, une monographie de la peine de mort en Tunisie*, rapport suite à la mission d'enquête menée dans les couloirs de la mort du pays.
 - *999 la peine de mort aux États-Unis: une torture polymorphe*: mission d'enquête dans sept États des États-Unis (Californie, Utah, Oklahoma, Texas, Mississippi, Tennessee, et Pennsylvanie).
 - *Mission d'enquête dans les couloirs de la mort en Afrique des Grands-Lacs* (RDC, Burundi et Rwanda): cette enquête a reçu le Grand Prix des droits de l'homme de la République française.
 - Projet pour 2014 d'une mission d'enquête similaire en Algérie.
- **Éduquer et sensibiliser à l'abolition**
 - Éduquer à l'abolition est un programme à destination des collégiens et lycéens (+ de 5 000 élèves touchés depuis octobre 2009). ECPM propose des outils (guide pédagogique, modules de cours...). Des interventions sont réalisées avec la participation de spécialistes de la question, de victimes ou de familles de victimes de la peine de mort.
 - Sensibilisation de l'opinion publique sur la situation des minorités et groupes vulnérables participation à la Gay Pride, à la Fête de l'*Humanité*...
 - « Sur le chemin de l'abolition universelle »: cette exposition, en français, en anglais, en espagnol et en arabe, offre une vision globale et historique du processus abolitionniste à travers le monde.
 - *Le Journal de l'abolition*, diffusé gratuitement à 10 000 exemplaires en partenariat avec *Ouest-France*.
 - *Le Mail de l'abolition*, newsletter mensuelle, envoyée à plus de 30 000 personnes, permet d'informer sur l'actualité de la peine capitale dans le monde.
 - www.abolition.fr, le site web de référence sur la peine de mort.
 - Sur Facebook et Twitter pour échanger et connaître les toutes dernières actualités



INSTITUT ARABE DES DROITS DE L'HOMME



L'IADH a été créée en 1989 à l'initiative de l'Organisation arabe des droits de l'homme (OADH), de l'Union des avocats arabes (UAA) et de la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme (LTDH). L'IADH bénéficie de statuts consultatifs ou d'observateur auprès de nombreuses organisations et institutions internationales (UNESCO, ECOSOC, Comité permanent des droits de l'homme de la Ligue des États arabes, Commission africaine des droits humains et des peuples) et a reçu en 1992 le Prix de l'Unesco pour l'enseignement des droits de l'homme.

Basé en Tunisie, l'IADH est une ONG régionale, dont le mandat géographique couvre les pays du Maghreb et du Moyen Orient. Il collabore par ailleurs avec des ONG et institutions de droits de l'homme basées en Afrique, en Amérique du Nord et en Europe.

Objectif:

L'objectif fondamental de l'IADH est la diffusion de la culture des droits de l'homme au sein de la société arabe, et ce, conformément aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme en particulier et des différents instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'IADH œuvre pour faciliter l'échange d'informations sur les droits de l'homme fournir une expertise et renforcer les capacités dans ce domaine.

Pour sensibiliser aux droits de l'homme, l'IADH mobilise aussi bien les organisations de la société civile, les groupes marginalisés et vulnérabilisés (femmes, enfants, réfugiés, personnes ayant un handicap) que les médias et les institutions telles que les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif et les acteurs de l'éducation formelle (ministère, enseignants, étudiants).

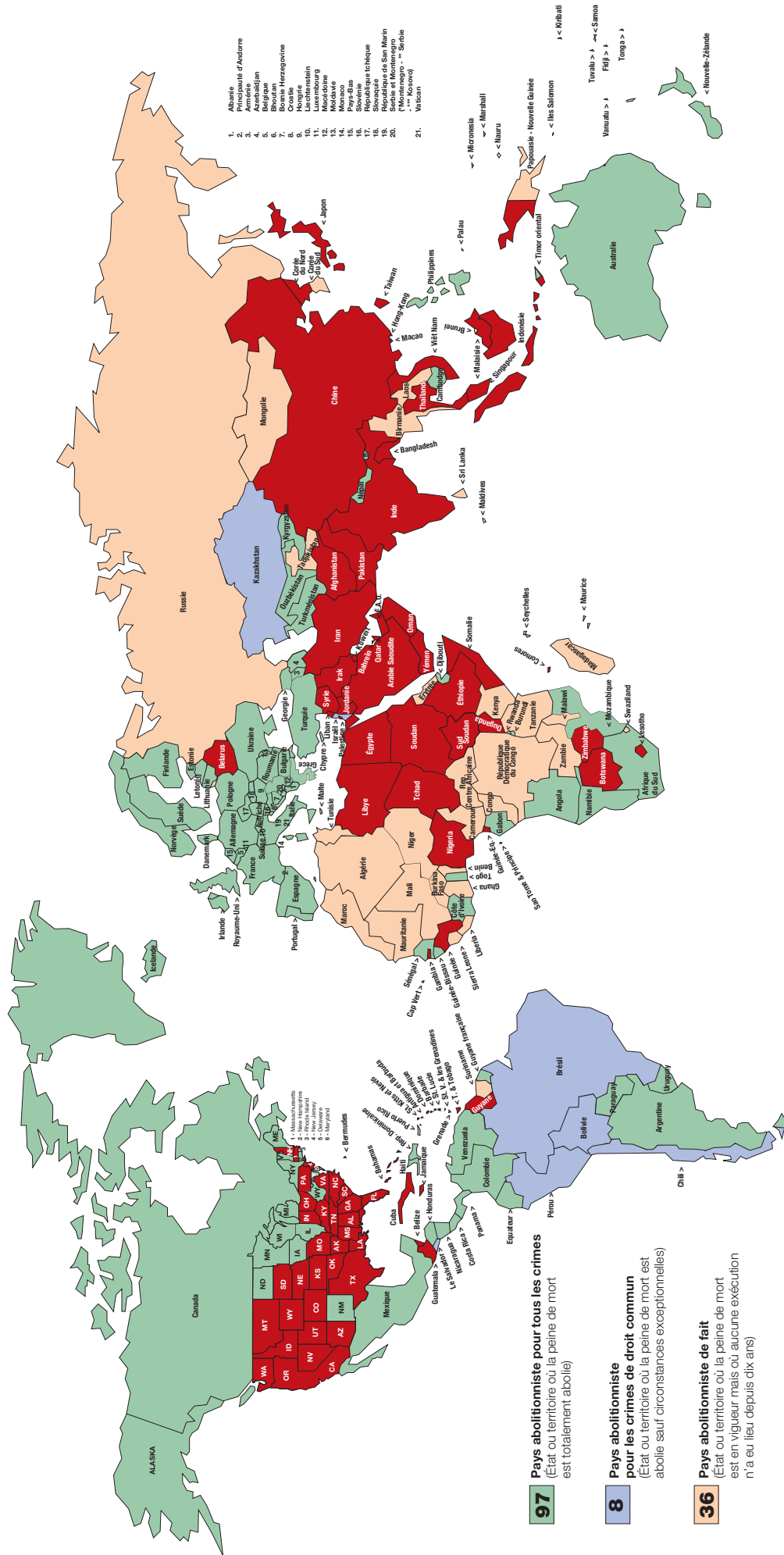
Son engagement contre la peine de mort

Le droit à la vie et le combat contre la peine de mort constituent une partie importante des programmes de l'IADH, d'où son soutien à la Coalition tunisienne contre la peine de mort depuis juin 2007.

En 1995, à Tunis, l'IADH est d'ailleurs devenu la première organisation régionale à organiser une table-ronde sur cette problématique. Pour la première fois étaient réunis des chercheurs et experts arabes et internationaux dans les domaines du droit, de la religion, des sciences sociales, des médias ainsi que des parlementaires et des représentants d'ONG dans le but d'éveiller les consciences sur la question de l'abolition de la peine capitale.

L'action de l'IADH a continué à travers des activités de sensibilisation de l'opinion publique, notamment avec ses programmes d'éducation aux droits humains partout dans la région et à travers des sessions de formation au bénéfice des acteurs de la société civile, et des actions de sensibilisation auprès des écoliers et lycéens.

LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE EN 2012



Ensemble
contre
la peine
de mort

CONFÉRENCE
RÉGIONALE

TUNIS
26 - 27
SEPTEMBRE
2014

VERS EN MARCHÉ L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Contacts:

Messaoud Bacha

CTCPM

chef de projet

Tél. : +216 26 86 78 22

E-mail : bachamessaoud@gmail.com

Nicolas Braye

ECPM

responsable du projet Moyen-Orient et Afrique du Nord (MONA)

Tél. : +33 1 80 87 70 55

E-mail : nbraye@abolition.fr

www.abolition.fr

Maya Ben Khaled

IADH

Coordinatrice programme recherches et conférences

Tél. : +216 71709234

E-mail : benkhaledmaya2@gmail.com

www.aihr-iadh.org